

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## NOTE DE SYNTHÈSE n°2018-05

### Réunion du Conseil du 25 septembre 2018 à Totainville

- **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- **Compte rendu des décisions du Président exercées par délégation (délibération du 09/01/2017) :**
  - **Décision n°2018-28 du 04/07/18 :** Signature de conventions de mise à disposition de deux agents en vue d'exercer les fonctions de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal du 1<sup>er</sup> août 2018 au 02 septembre 2018 pour une durée hebdomadaire de 35h00 chacun ;
  - **Décision n°2018-29 du 04/07/18 :** Signature de conventions de mise à disposition d'un agent en vue d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie auprès de deux communes de la Communauté de Communes (FRENELLE-LA-PETITE : 4 h 00 hebdomadaires pour une durée de neuf mois à compter du 03 avril 2018 au 31 décembre 2018 - VOMECOURT SUR MADON : 7 h 00 hebdomadaires pour une durée de sept mois à compter du 06 juin 2018 au 31 décembre 2018) ;
  - **Décision n°2018-30 du 04/07/18 :** Signature de conventions de mise à disposition d'un agent en vue d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie auprès de quatre communes de la Communauté de Communes (AHEVILLE : 6 h 00 hebdomadaires pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 – BOULAINCOURT : 5 h 00 hebdomadaires pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 - POUSSAY : 18 h 00 hebdomadaires pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 - BLEMEREY : 12 h 00 hebdomadaires en janvier et pour 3 h 30 hebdomadaires à partir de février pour une durée de onze mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 décembre 2018) ;
  - **Décision n°2018-31 du 04/07/18 :** Signature de conventions de mise à disposition d'un agent en vue d'exercer des fonctions d'animation auprès de deux communes de la Communauté de Communes (OELLEVILLE : 4 h 00 hebdomadaires plus heures complémentaires si nécessaire, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 - TOTAINVILLE : 2 h 00 hebdomadaires pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018) ;
  - **Décision n°2018-32 du 04/07/18 :** Signature d'une convention de mise à disposition d'un adjoint technique auprès de la commune de Mirecourt à temps complet (35 h 00 hebdomadaires) pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
  - **Décision n°2018-33 du 05/07/18 :** Signature de l'acte d'engagement de l'assurance Dommages Ouvrage des travaux de rénovation et d'extension de la piscine intercommunale avec la société SMABTP (8 rue Louis Armand – 75015 PARIS) pour un montant total de 40 028,01 euros TTC ;
  - **Décision n°2018-34 du 24/07/18 :** Fixation des tarifs du Musée de la Lutherie et de l'Archèterie Françaises à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 (Pass communautaire) ;
  - **Décision n°2018-35 du 24/07/18 :** Fixation des tarifs de la Maison de la Musique Mécanique et de la Dentelle à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 (Pass communautaire) ;
  - **Décision n°2018-36 du 24/07/18 :** Fixation des tarifs de la Médiathèque intercommunale à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 (Pass communautaire) ;
  - **Décision n°2018-37 du 30/07/18 :** Signature d'une convention avec l'association « L'ENTRAIDE DU CINEMA ET DES SPECTACLES » pour le remboursement des Chèques Cinéma Universel (CCU) sur la base du tarif de la séance concernée, plafonné à 8 euros.
  - **Décision n°2018-38 du 31/08/18 :** Fixation des tarifs et conditions d'utilisation du COSEC et de la salle de gymnastique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ;
  - **Décision n°2018-39 du 03/09/18 :** Signature d'une convention mise à disposition d'un agent de la commune de Girancourt auprès de la CCMD en vue d'exercer les fonctions d'accompagnateur de transport scolaire ;
  - **Décisions de liquidation de subvention dans le cadre du Projet d'intérêt Général «habitez mieux» ;**

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- **Compte rendu des décisions du Bureau exercées par délégation (délibération du 09/01/2017) :**
  - **Décision n°2018-22 du 26/06/18 :** Remboursement d'une somme de 102,36 euros à l'association l'Astragale ;
  - **Décision n°2018-23 du 24/07/18 :** Plan de financement de l'étude préalable à l'Opération Collective en Milieu Rural (OCMR) - FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) ;
  - **Décision n°2018-24 du 24/07/18 :** Recrutement d'un adjoint technique 2ème classe non titulaire du 1er août au 31 août 2018 pour la déchèterie ;
  - **Décision n°2018-25 du 24/07/18 :** Plan de financement du projet de valorisation de la facture instrumentale - Patrimoine et Métiers d'Art - Destinations et travaux d'aménagements de l'ensemble immobilier 12 Quai Lebreuil à Mirecourt ;
  - **Décision n°2018-26 du 28/08/2018 :** Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la zone d'activités de l'Aéropôle Sud Lorraine ;
  - **Décision n°2018-27 du 28/08/2018 :** Achat d'une parcelle à la commune de Damas et Bettegney pour un montant de 18 200 € acte en main ;
  - **Décision n°2018-28 du 28/08/2018 :** Cession d'une parcelle située à Damas et Bettegney à la société VBG ENER'GREEN pour un montant de 18 200 € HT ;
  - **Décision n°2018-29 du 28/08/2018 :** Régularisation du tableau des emplois pour les emplois non permanents liés à un accroissement temporaire d'activité ;
  - **Décision n°2018-30 du 28/08/2018 :** Régularisation du tableau des emplois pour les emplois non permanents liés à une vacance temporaire d'emplois ;
  - **Décision n°2018-31 du 28/08/2018 :** Régularisation du tableau des emplois pour les emplois contractuels de remplacement ;
  - **Décision n°2018-32 du 28/08/2018 :** Modifications de durée de service d'agents de l'école de musique ;
  - **Décision n°2018-33 du 28/08/2018 :** Modifications de durée de service d'agents du service de transport scolaire ;

## 1. Installation d'un nouveau conseiller communautaire

Suite à la démission M. MOREL Gérard de son mandat de conseiller communautaire et suite à l'élection de Mme MARNAS Anne-Marie comme conseillère communautaire de la commune de Dompain, cette dernière est installée comme conseillère communautaire.

## 2. Avis sur le projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Vosges Centrales

Le bureau propose d'émettre un avis sur le projet de SCoT des Vosges Centrales arrêté par le comité syndical du SCoT le 4 juin 2018 (voir annexe à télécharger).

## 3. Détermination de l'intérêt communautaire à compter du 1er janvier 2019

Le bureau propose de délibérer au sujet de la reconnaissance de l'intérêt communautaire de la Maison de services au public (MSAP) de Mirecourt (dénommée également Maison des Pampres) à compter du 1er janvier 2019.

La détermination de l'intérêt communautaire relève depuis la loi MAPTAM de la compétence du conseil communautaire à la majorité des 2/3 (article L.5214-16 IV du CGCT).

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## **4. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : transfert des compétences à la carte à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Meurthe-Madon**

Lors du conseil communautaire du 26 septembre 2017, la CCMD a décidé d'adhérer au syndicat mixte EPTB Meurthe Madon, transférant ainsi les compétences relevant du tronc commun de la compétence GEMAPI. Etant donné que la CCMD ne dispose pas des ressources en interne pour exercer de manière effective ce qui relève des compétences à la carte, la commission « Environnement, GEMAPI et développement durable » propose de transférer celles-ci au syndicat mixte. Ce dernier alimentera un programme d'investissement au regard des demandes des collectivités.

Les compétences à la carte transférées donneront lieu au versement d'une cotisation supplémentaire.

Le bureau propose de délibérer au sujet du transfert des compétences à la carte au syndicat mixte EPTB Meurthe Madon (article 5.2 des statuts de l'EPTB).

## **5. Collecte des ordures ménagères et déchèterie**

### **5.1. Rapport de fonctionnement 2017 de gestion des déchets**

Le bureau propose de délibérer au sujet du rapport de fonctionnement 2017 de gestion des déchets (voir annexe à télécharger).

### **5.2. Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux pour l'année 2019**

Le bureau propose de délibérer au sujet de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux pour l'année 2019.

## **6. Assainissement**

### **6.1. Rapport sur le prix et la qualité des services 2017**

Le bureau propose de délibérer au sujet du rapport sur le prix et la qualité des services 2017 (voir annexe à télécharger).

### **6.2. Participation financière pour l'extension du réseau électrique pour un poste de relèvement à Bouxières aux Bois**

Le poste de relèvement situé sur la commune de Bouxières-aux-Bois (rue Abbé Michel) nécessite une extension de réseau, préalablement à sa mise en service par ERDF.

Cette extension est de la compétence du SMDEV qui mandatera une entreprise pour effectuer les travaux.

Le SMDEV demande une participation financière à la commune de Bouxières-aux-Bois qui est adhérente au Syndicat, la commune se chargeant ensuite de refacturer cette participation à la CCMD.

La participation demandée à la commune, pour un montant estimatif de travaux de 28 315,28 euros TTC, devrait représenter 15 % de ce montant.

Le bureau propose de délibérer au sujet de la prise en charge de la participation financière pour l'extension du réseau électrique pour un poste de relèvement qui sera demandée à la commune de Bouxières-aux-Bois, à savoir 15% d'un montant estimatif de travaux de 28 315,28 euros TTC, soit 4 247,29€ TTC.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## **6.3. Admissions en non-valeurs du budget assainissement**

Le bureau propose de délibérer au sujet d'admissions en non valeurs d'un montant total de 2 479.41 € correspondants à des redevances d'assainissement.

## **6.4. Décision modificative n°2 du budget assainissement**

Le bureau propose d'adopter une décision modificative du budget assainissement 2018.

## **7. Décision modificative n°2 du budget principal**

Le bureau propose d'adopter une décision modificative du budget principal 2018.

## **8. Acceptation du legs de M. BAZIN Charles**

Le bureau propose de délibérer au sujet de l'acceptation du legs de M. BAZIN Charles (archets, instruments, meubles et outils) pour un montant total estimé de 65 000 €.

## **9. Subvention exceptionnelle au PLAB Grand Est**

Lors du conseil communautaire du 26 septembre 2017, la CCMD s'est engagée dans l'Appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de Grande ambition » (AMI-TIGA) porté par la métropole du Grand Nancy sur le projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain ». Dans le cadre de cet AMI, le PLAB Grand Est est chargé de mener une étude sur les « Nouveaux usages du bois en artisanats et design ».

Le bureau propose de délibérer au sujet d'une subvention exceptionnelle de 3 750 € à l'association PLAB Grand Est pour la réalisation d'une étude sur les « Nouveaux usages du bois en artisanats et design ».

## **10. Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

Le bureau propose de délibérer au sujet du portage par la CCMD du Projet Alimentaire Territorial.

## **11. Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE)**

Le bureau propose de délibérer au sujet de l'élaboration d'un POCE en association avec les 3 communautés de commune de la plaine des Vosges (CC des Vosges Côté Sud Ouest, CC de l'Ouest Vosgien et CC Terre d'Eau) et le PETR de l'Ouest des Vosges.

## **12. Bourg Structurant en Milieu Rural (BSMR)**

Le bureau propose de délibérer au sujet de la candidature de la commune de Mirecourt au dispositif régional de redynamisation des Bourgs Structurants en Milieu Rural (voir annexe à télécharger).

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## **13. Désignation de deux représentants des élus au comité technique**

Conformément à la délibération du 26 juin 2018 créant un comité technique commun compétent pour les agents de la communauté de communes, les agents de la commune de Mirecourt, ainsi que les agents du C.C.A.S. de la commune de Mirecourt pour les élections professionnelles 2018, le bureau propose de délibérer au sujet de la désignation de deux représentants des élus au comité technique.

## **14. Tableau des effectifs**

Le bureau propose de délibérer au sujet de la modification du tableau des effectifs :

- à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 :
  - attaché CDD : -1
  - attaché CDI : + 1
- à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :
  - assistant d'enseignement artistique CDD : -1
  - assistant d'enseignement artistique CDI : + 1

## **15. Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

Le bureau propose de délibérer au sujet de la mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les attachés territoriaux de conservation du patrimoine.

## **16. Règlement d'attribution des aides à l'immobilier d'entreprise touristique**

Le bureau propose de délibérer au sujet du règlement d'attribution des aides à l'immobilier d'entreprise touristique (voir annexe à télécharger).

## **17. Questions et informations diverses**